

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot

Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le mardi 5 décembre 2023 à 19 h 05 au bureau municipal, 421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, à laquelle séance sont présents :

Monsieur le maire	Réjean Rajotte
Madame la directrice générale et greffière-trésorière	Micheline Martel,

Sont également présents :

Madame la conseillère	Hélène Dufault	poste 1
Messieurs les conseillers	Martin Doucet	poste 2
	Robert Chevrier	poste 3
	Pierre Paré	poste 4
	Michel Daigle	poste 5
	Daniel Plante	poste 6

1 Ouverture de l'assemblée

Le maire, monsieur Réjean Rajotte, déclare l'assemblée ouverte et invite la directrice générale à présenter la demande de projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) soumise à la consultation publique mentionnée dans l'avis public donné sur le sujet le 9 novembre 2023.

2 Consultation sur la demande de projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour l'adresse 733, rue Principale, Sainte-Hélène-de-Bagot, lot numéro 1 956 668.

2.1 La directrice générale présente la nature et les effets de la demande de projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

2.2 Le maire invite les citoyens à soumettre leurs questions.

Aucune question n'est adressée à l'égard du PPCMOI dans son ensemble ou en partie.

3 Clôture de l'assemblée

Après avoir procédé à la présentation de la demande de projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), le maire déclare la levée de la présente assemblée publique de consultation à 19 h 07.

La directrice générale et
greffière-trésorière,


Micheline Martel, OMA

Le maire,


Réjean Rajotte